

SAHC

Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 9 mars 2019 à 14 heures à CREON.

La séance est ouverte à 14 heures, salle BERTAL à CREON, par le président Laurent COSTE.

Étaient présents : Mesdames Marisa AUSBURGER, Sylvie DESMOND, Danièle HEYD, Danielle LARRIEU, Arlette VENELLE, et Messieurs Laurent COSTE, Michel LENOIR, Gérard LOUSTALET-SENS et Bernard LE RAY.

Point sur les actions du programme 2019

Le Président rappelle que nos 2 dernières manifestations, à savoir d'une part, l'assemblée générale du 19 janvier 2019 à LIGNAN, avec notamment la présence d'un représentant de la Mairie ainsi que celle de Jean Marie DARMIAN, suivie d'une conférence de Damien DELANGHE sur "Les carrières souterraines de l'ouest de l'Entre deux Mers", et d'autre part, celle qui s'est déroulée le 9 février suivant dans la magnifique salle de SALLEBEUF, également en présence du Maire, et sur le sujet " Quand les soudards ravageaient le Créonnais (1649-1650)", ont été à chaque fois, une réussite, notamment au niveau du nombre de participants.

Il rappelle ensuite que le 16 Mars à 16 h, à ST GENES de LOMBAUD, Philippe ROUDIE nous parlera du "Classement des vins de 1855". Il est prévu un diaporama ainsi qu'une dégustation de vin après la conférence.

Puis, le 30 mars, ce sera notre visite gourmande dans le Bazadais, avec un rendez-vous le matin à PRECHAC pour une visite du château de La Trave, suivie de celle de la collégiale d'UZESTE. A mi-parcours, un déjeuner à base de produits locaux sera pris dans une ferme auberge bio située à GAJAC et la journée se terminera à BAZAS par une visite de la vieille ville.

Un changement est acté pour le 4 mai. En conséquence, la conférence annulée sera remplacée par une visite du vieux LORMONT, le 4 mai à 14 H 30 avec notamment son église du XVème siècle, ses lavoirs et le château du Prince Noir, cela sous la conduite d'un responsable de l'association "Les Amis du vieux Lormont".

Le 25 mai à 16 heures dans le cadre de la salle de mille clubs à CREON, Martine BOIT nous présentera "Francois de Chantelouve de Grossombre, poète gascon au temps des guerres de Religions".

Le 15 Juin est la date fixée pour notre voyage annuel qui se déroulera cette fois à ROCHEFORT avec notamment la visite de la ville et de l'arsenal.

Le 14 Septembre est programmé une visite gourmande à CASTETS en DORTHE, son château, son église et son canal, sous la houlette de Jean Luc SOLE.

Le 12 Octobre aura lieu une visite du château de CADILLAC avec les commentaires de Laurent COSTE.

Le 9 Novembre dans le cadre de la Maisons des Associations de CAMBLANES, nous pourrons assister à une conférence de Vincent JOINEAU sur le fleuve Garonne à CAMBLANES.

Point sur le projet d'écriture d'un ouvrage sur les soldats de la guerre de 1870.

Le président informe le conseil d'administration qu'une réunion se tiendra le lundi 18 mars à 14 h 30 salle des associations de LIGNAN en présence de M. J.P. CASSE, membre d'une société généalogique de BORDEAUX pour nous conseiller et nous expliquer les méthodes de travail et de recherche en vue de réaliser un ouvrage collectif sur les soldats de la guerre de 1870. Ceci afin de mesurer le travail à accomplir et de prendre la décision de nous lancer ou non dans cette opération à l'échéance de l'année 2020, année de commémoration du 150^{ème} anniversaire du début de ce conflit.

Point financier.

Arlette VENELLE fait le point des demandes de subventions aux Mairies habituellement intéressées pour aider le fonctionnement de notre association. Elle annonce une subvention de la mairie de CURSAN et indique qu'elle a demandé aux communes concernées par le travail sur les Monuments aux Morts, qui n'ont pas donné signe de vie à ce jour.

Questions diverses.

Un point est fait sur les éventuelles idées de conférences ou activités à venir, notamment il est demandé à Michel LENOIR de prévoir une intervention sur le thème de la préhistoire. Nos adhérents seront également sollicités pour nous faire part de leurs idées. é.

La prochaine réunion du conseil d'administration est fixée au 22 juin de 9H 45 à 12 H à LIGNAN.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 30.